



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
VILLE DE PIGNAN

Délibération n° 24 / 2017

Département de l'Hérault
Commune de PIGNAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille dix-sept, le sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents : Mesdames Isabelle BARDIN, Anne-Marie CALMES, Sylvie CINÇON, Jasmine DE BLOCK, Véronique GIMENEZ, Isabelle IRIBARNE, Marie-Thérèse MERCIER, Karine QUEVEDO, Fabienne THALAMAS, Michèle WASSÉLIN, Jeanne ZONCA, Messieurs Daniel BERAUD, Julien BIEGEL, Daniel DELAUZE, Denis GALINIER, Marc GERVAIS, Mickaël GIL, Joseph MARCO, Patrick MATTERA, Gaspard MESSINA, Jean-Marie POURTIER, Rémi SIE, Thierry QUILLES.

Absents excusés : M. Cyrille AMIRAULT (pouvoir à Mme Véronique GIMENEZ), Mme Danièle DUBOUCHER (pouvoir à Mme Jeanne ZONCA), Mme Monique MARCILLAC, (pouvoir à Mme Karine QUEVEDO), M. Bernard PRIOU (pouvoir à Mme Isabelle IRIBARNE), Mme Katia TROCHAIN (pouvoir à M. Joseph MARCO).

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Karine QUEVEDO a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Urbanisme - Voirie - Dénomination de voie à la ZAC Saint Estève

M. Denis GALINIER, Adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme et aux Travaux, expose au Conseil municipal :

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Saint Estève et afin de faciliter la circulation, il est proposé au Conseil Municipal :

- DE DENOMMER officiellement l'ancienne voie ferrée située au lieu-dit les Bragottes par l'appellation Chemin des Bragottes.
- D'AUTORISER Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, l'unanimité :

- DENOMME officiellement l'ancienne voie ferrée située au lieu-dit les Bragottes par l'appellation Chemin des Bragottes.
- AUTORISE Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Commune de PIGNAN (Hérault)

Délibération n° 24/2017

Objet : Urbanisme - Voirie - Dénomination de voie à la ZAC Saint Estève.

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 24
Nombre de votants : 29 (dont 5 pouvoirs)
Votes : 29
Pour : 29
Contre : 0.
Abstention : 0.



POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Michelle Cassar".

Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;
que la convocation du conseil avait été faite le 29 mars 2017.

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN